



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^{ème} séance du mardi 30 septembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2024/22 de la Municipalité, du 2 mai 2024 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte des analyses, des orientations et des engagements de la Municipalité
2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Benoit Gaillard et consorts, « Un emprunt populaire de solidarité pour financer la relance à Lausanne »
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Céline Misiego « Après les plans de confinement et les plans de reprise, un plan d'action pour une reprise sociale, écologique et solidaire à Lausanne »
4. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Angélique Chatton « Une obligation verte pour le financement de la transition énergétique et écologique à Lausanne »
5. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Denis Corboz « Taxe sur les locaux commerciaux vacants »
6. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Pauline Blanc « Quel bilan et quelles perspectives pour les mesures d'assainissement financier de la Ville ? »
7. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Daniel Dubas et consorts « Une stratégie pour les achats publics durables »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi trente septembre deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :